



MAIRIE DE PRESLES

DELIBERATION N°047-2025
SEANCE DU : 25 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

CONVOCATION

Date : 25/09/2025

Affichée le : 15/09/2025

Transmise le : 16/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 25

Présents : 17

Votants : 19

Pouvoirs : 2

Absents : 6

Etaient présents :	Thierry CHAUMERLIAC	Patrick RAOULT	Reynald GARCIA	Paola DE SANTIS
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Cécile DOLQUES	Laurent COHEN
	Hervé WEIFFENBACH	Serge GHILLEBAERT	Pascal BARBIER	Allyson PALLUD
	Aïcha FOURCROIX	Pierre BEMELS	Tatiana D'ANDREA	Edouard DEGREMONT
	Michel WATIER	Hubert De RANCOURT	Vincent BRUEL	Fabien VOLLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Sylvie GUIMIOT	Romain PREVALET

Absents représentés :

Sylvie GUIMIOT pouvoir à Patricia GOASDOUE

Pierre BEMELS pouvoir à Tatiana D'ANDREA

Absents non représentés : Martine TISSU, Serge GHILLEBAERT, Hubert De RANCOURT, Fabien VOLLE, Romain PREVALET et Vincent BRUEL

Secrétaire de séance : Patricia GOASDOUE

Règlement intérieur de l'accueil de loisirs, du club ados et des activités extra-scolaires

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu les textes réglementaires relatifs à l'accueil collectif de mineurs,

Considérant l'intérêt d'encadrer le fonctionnement des structures d'accueil enfance et jeunesse,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Goasdoué,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le règlement intérieur de l'accueil de loisirs, des activités périscolaires et du club ados,
- DIT qu'il sera applicable à compter de sa notification,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents relatifs à sa mise en œuvre.

Pour extrait certifié conforme, le 26/09/2025

Le Maire,

Céline CAUDRON



Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 095-219505047-20250925-2025047-DE

Berger
Levrault